



Laruntz Laruns

Chers concitoyens, chers amis,

Nombre d'entre vous gardent le souvenir d'une inondation, d'une tempête, d'une avalanche ou encore d'un glissement de terrain ayant eu lieu sur la commune ces dernières années. Avec la quasi-totalité des types de risques majeurs présents sur le territoire, la Commune de Laruns se devait d'élaborer des actions en faveur de la prise en compte de ces risques au quotidien. C'est désormais chose faite avec l'achèvement, après de nombreux débats avec les services de l'Etat, du Plan de Prévention des Risques Naturels ainsi qu'avec l'élaboration en cours du Plan Communal de Sauvegarde. Ces deux plans, basés sur l'anticipation et la prévention des risques, ainsi que l'information des habitants, permettront à tous de mieux gérer ces risques. L'achèvement du PPRN sera l'occasion de relancer l'élaboration du PLU de la commune, soumise à l'intégration de ce document réglementaire.

D'autres travaux conséquents ont été, vous avez pu vous en apercevoir, lancés ce printemps sur notre village et se poursuivront à l'automne prochain. Comme je m'y étais engagé, une grande partie de ces travaux sont la concrétisation de la démarche d'embellissement de Laruns entamée il y a plusieurs mois. La création du parking Figué, la requalification patrimoniale de la rue du Bourguet, l'amélioration paysagère de l'entrée nord du bourg, la réhabilitation du lavoir de Hourque, le développement des espaces verts, sont autant de chantiers majeurs pour améliorer le visage de notre commune.

Autre engagement pris et tenu, la diversification et la modernisation de nos installations sportives est en cours. Après la piscine et le fronton, c'est au tour de notre complexe sportif d'être totalement rénové, avec notamment la création d'un mur d'escalade. Avec le retour des beaux jours, la création d'une aire multisports au jardin public du Blé, et la rénovation du tennis vous permettront également de profiter d'infrastructures modernes de plein air. L'ensemble de ces travaux et démarches en cours nous permettront, j'en suis convaincu d'améliorer notre cadre de vie tout en créant des conditions supplémentaires d'attractivité de notre territoire.

Enfin, la commune est et continuera d'être au rendez-vous du monde associatif, avec notamment le lancement des travaux de la médiathèque et du marché de maîtrise d'œuvre d'une future salle polyvalente, sans oublier la poursuite des nombreuses actions sociales déjà engagées en faveur de nos aînés et de nos jeunes.

Il faut ajouter que ces différents travaux et chantiers ne seraient pas possibles sans une gestion budgétaire rigoureuse. Le budget 2012, élaboré avec une nouvelle démarche basée sur l'anticipation, a ainsi permis de développer sereinement ces projets, quand beaucoup d'autres collectivités se sont faites surprendre par la crise financière. Dans le droit fil de notre ambition pour notre village, nous poursuivons nos projets dans cette logique budgétaire de prudence et de volontarisme.

Le conseil municipal, l'ensemble des services et moi-même nous rejoignons pour vous souhaiter un excellent été.

Robert CASADEBAIG, Maire de Laruns

SOMMAIRE

Cadre de vie & vie municipale	p. 2 à 7
Où en est-on ?	p. 8-9
CCAS	p. 10
Pastoralisme	p. 11
Vie associative & touristique.....	p 12-15
La régie d'eau potable	p.16

Directeur de publication : Robert Casadebaig

Comité de rédaction : Rédaction collective

Conception-Infographie : CND

Dépôt légal : Juillet 2012

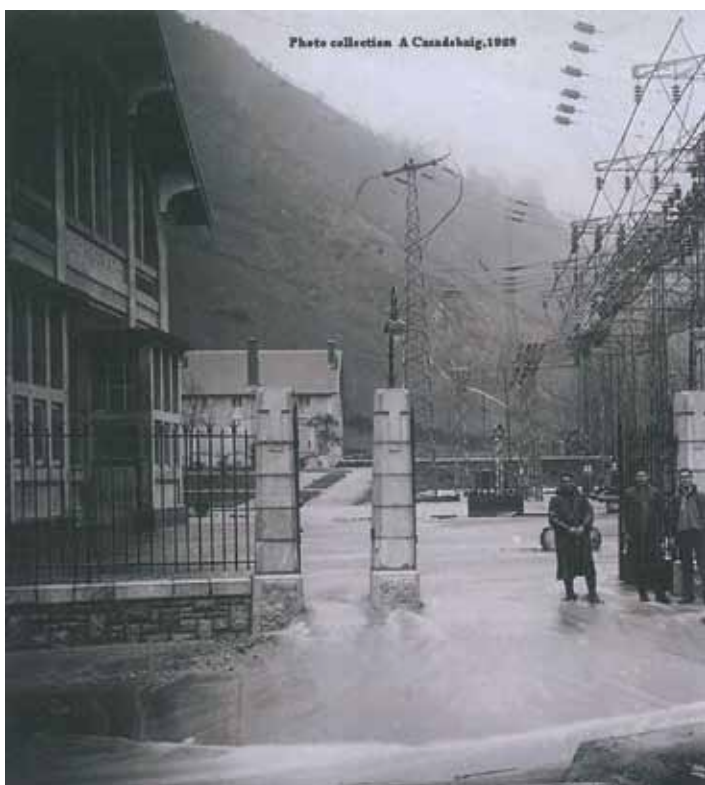
Impression : Impressions Services-Serres-Castet

LA GESTION DES RISQUES NATURELS ET SES CONSÉQUENCES SUR L'URBANISATION

La commune de Laruns présente la spécificité de réunir sur un même territoire, la quasi totalité des risques naturels et industriels, hormis les risques technologiques. Ce dossier est donc très important pour la commune.

A titre d'exemples, on peut évoquer :

- l'inondation de 1928, les fortes pluies du 12 février 1990 où il est tombé à Laruns 177,6 mm d'eau en un jour (1 mm de pluie équivalent à 1 litre d'eau par m²) ;



L'inondation de 1928 dans la cour de l'Usine du Hourat

- les glissements de terrains au dessus de *Gêtre* ou sur la route départementale dans les gorges du *Hourat* en mai 2002 ;
- la tempête Xynthia les 27 et 28 février 2010 ;

Les 8 risques identifiés sur le territoire communal sont ainsi :

- les avalanches,
- les inondations par crues torrentielles,
- les mouvements de terrain,
- les séismes (Laruns est classé en zone 4, correspondant à une sismicité moyenne),
- les feux de forêt,
- les tempêtes,
- la rupture de barrage,
- le transport de marchandises dangereuses.

Si l'Etat doit afficher les risques en déterminant la localisation et en veillant à ce que les divers intervenants les prennent en compte dans leurs actions, les communes ont le devoir de prendre en considération les risques naturels sur leur territoire.

La DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) fera une réunion publique d'information sur ce sujet à la rentrée.

La prévention des risques sur la commune s'organise à deux niveaux : le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN), réalisé par l'Etat, et le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), réalisé par la commune.

1°) LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS [PPRN]

Le PPRN est établi par l'Etat en application de la loi 87-656 du 22/07/1987.

Le premier élément du PPRN est un document appelé « Carte d'aléas » regroupant une cartographie réglementaire des phénomènes naturels sur la commune (zones concernées par les coulées d'avalanches, les inondations, les éboulements, etc...) avec une notion d'aléa (probabilité d'occurrence de l'événement) faible, moyen ou fort pour chaque type de phénomène.

Un zonage des risques (faible, moyen, fort) dont découle le zonage réglementaire, ou zonage PPR, est ensuite obtenu en croisant l'aléa aux enjeux présents sur ces zones (habitations, infrastructures, enjeux économiques...) De ce zonage PPR découlent ensuite des obligations réglementaires fixées par l'Etat à deux niveaux :

- **Des prescriptions d'urbanisme** : Le POS (Plan d'Occupation des Sols) doit être rendu compatible au zonage. Par exemple, une zone identifiée par l'Etat comme ayant des risques forts d'inondation doit devenir inconstructible. La révision du POS de la commune de Laruns et sa transformation en PLU (Plan Local d'Urbanisme) est ainsi retardée depuis de longs mois dans l'attente du zonage PPR définitif.

En effet, suite à un premier zonage extrêmement restrictif pour le devenir de la commune, notamment sur le risque d'inondations, la municipalité a réalisé avec l'aide d'un cabinet d'études spécialisé, une expertise contradictoire qui a permis à l'Etat de revenir sur certaines contraintes non justifiées. Une fois le zonage PPRN validé, le PLU de la commune reprendra son élaboration.

- **Des prescriptions de construction et d'occupation du sol** : Pour toutes les zones concernées, des prescriptions sur les occupations et utilisations du sol, sur les constructions ou encore les campings sont établies par l'Etat et doivent être respectées.

Par exemple, une zone d'aléas moyens pour le phénomène d'inondations sur un secteur habité engendrera des obligations réglementaires pour la prise en compte du risque dans les nouvelles constructions : orientation des façades, hauteur des planchers, implantation des bâtiments...

Le PPRN est donc un élément majeur pour la prévention des risques naturels sur la commune de Laruns.

2°) LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE [PCS]

Face aux différents risques identifiés, la loi fait obligation à toutes les communes d'établir un Plan Communal de Sauvegarde afin :

- d'identifier les risques pour la population sur le territoire communal,
- de mesurer l'impact de ces risques sur la population,
- d'élaborer les mesures à mettre en place en cas de survenue d'une catastrophe,
- de répondre au mieux et au plus vite pour soulager la population.

Si le PPRN prévient en amont les dommages potentiellement causés par un phénomène, le PCS prévoit l'organisation communale en cas de survenue de ce phénomène.

Un comité de pilotage, composé de Charles Pucheu, élu en charge de ce dossier, et de trois agents communaux, élabore ce document.

Ce document sera retravaillé avec les services de l'Etat, comme la Protection Civile et le SDIS (Service Départemental Incendies et Secours), qui sont chargés des secours. Il sera ensuite validé par le Conseil Municipal puis mis à la disposition du public, à la Mairie.

La population sera ensuite informée par la distribution de plaquettes des conduites à tenir en cas de sinistre. Le Plan Communal de Sauvegarde sera réactualisé annuellement et un rappel de consignes sera fait régulièrement à la population, pour une meilleure préparation à la gestion de ces risques.

Plan d'Occupation des Sols [POS] Plan local d'Urbanisme [PLU]

Les POS/PLU sont des documents d'urbanisme, dont le principal objectif consiste à réglementer l'utilisation du sol. Ils déterminent les règles de construction à partir desquelles les permis de construire et les autorisations de travaux sont instruits ; ils fixent l'emplacement des futures voiries et équipements publics ; ils instituent des protections (milieu naturel et patrimoine bâti). Ces règles s'imposent à tous, personnes publiques et privées et doivent permettre un développement cohérent de la ville.

Ces règles sont définies dans les règlements de POS/PLU, et organisées par type de zone (U : zones urbaines, N : zones naturelles). Pour connaître les règles qui s'appliquent à une parcelle, il convient de consulter le plan de zonage pour voir à quelle zone appartient la parcelle, puis de se reporter aux articles du règlement de POS de la zone concernée (voire à une orientation d'aménagement pour les PLU).

DIFFÉRENCES ENTRE POS ET PLU

Les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme) constituent les nouveaux documents d'urbanisme réglementaires appelés à remplacer les POS (Plans d'Occupation des Sols) qui définissent eux aussi des zones mais ne contiennent pas de projet d'aménagement et de développement rural.

Cette évolution fait suite à l'entrée en vigueur de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000.

Cependant, tant qu'une commune ne s'est pas dotée d'un PLU, c'est son POS qui reste en vigueur tout en étant soumis au nouveau régime juridique des PLU.

Dans le cadre de l'élaboration du PCS et notamment des procédures d'assistance aux personnes, les personnes en situation de fragilité (vivant seules, avec des difficultés pour se déplacer ou pour entendre l'alerte), nécessitant une assistance respiratoire ou nécessitant une alimentation électrique pour le fonctionnement d'un dispositif médical sont priées de se signaler en Mairie.

UN BUDGET SEREIN POUR DES PROJETS MAJEURS

Le jeudi 5 avril, le Conseil municipal votait les différents comptes administratifs, comptes de gestion et budgets prévisionnels 2012 de la commune.

Plusieurs points importants sont à noter :

Grâce à une gestion saine, la Commune a pu dégager sur l'exercice 2011 un excédent de fonctionnement de 1 434 851 €. Ainsi, le compte administratif global (fonctionnement et investissement) dégage un résultat de : 1 101 000 €.

Une nouvelle démarche d'élaboration du budget basée sur une anticipation fine des finances et des orientations budgétaires dès la fin 2011 a permis d'élaborer sereinement le budget 2012. A noter également le maintien des taux des taxes locales pour l'année 2012.

Budget Fonctionnement 2012 : 5 706 006 €

Sensiblement identique à 2011. Poursuite d'une gestion maîtrisée des coûts de fonctionnement.

Budget Investissement 2012 : 5 803 599 €

Fonctionnement :

- Des charges de personnel maîtrisées (30 %, contre 45 % pour une commune de taille comparable)

- Un excédent de fonctionnement prévu de 1 195 000 €.

Investissement :

- La bonne condition financière de la commune permet de réaliser des investissements pluriels et majeurs :

- Construction de la médiathèque.
- Requalification patrimoniale de la rue du Bourguet, aménagement du parking Figué.
- Rénovation complète du toit du gymnase et installation d'un mur d'escalade.
- Requalification du parking du village d'Artouste et de la voie d'accès.
- Rénovation de la cabane d'Aule, de parcs de contention, électrification de cabanes.
- Rénovation des bâtiments communaux, des écoles, du presbytère de l'église.
- Equipement du cinéma en numérique.
- Installation d'une aire multisports au jardin public.
- Développement du fleurissement.
- Lancement du marché de maîtrise d'œuvre de la création d'une salle polyvalente.
- Lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour l'équipement en neige de culture et la rénovation des remontées mécaniques sur Artouste, chantiers vitaux pour la station et les 50 emplois directs et 200 emplois indirects qui en dépendent...

A noter :

- 22 % des dépenses d'investissement réalisées grâce à l'excédent de fonctionnement.
- Seulement 16 % de financement des investissements grâce à l'emprunt.
- 25 % des recettes d'investissement réalisées grâce aux subventions des différents partenaires.

Les budgets annexes :

Etablissement thermal : Equilibre de 524 710 € en fonctionnement, et de 160 953 € en investissement. Une tendance progressive vers une autonomie de financement a permis de réduire de la subvention d'équilibre de la commune. Plusieurs travaux, notamment de sécurisation des réseaux et des captages ont été définis.

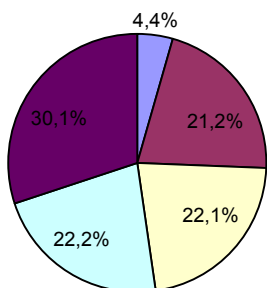
Eau et assainissement : Equilibre de 718 896 € en fonctionnement et 558 888 € en investissement. De lourds travaux sont prévus cette année sur la rue du Bourguet, sur les périmètres de protection des sources et sur la sécurisation de différents réseaux d'eau potable.

Malgré le besoin de financement des lourds travaux prévus en 2012, les tarifs de l'eau restent inchangés cette année.

Régie électrique : Equilibre de 1 250 582 € en fonctionnement et 37 500 € en investissement. Une bonne gestion qui dégage un excédent reversé à la commune.

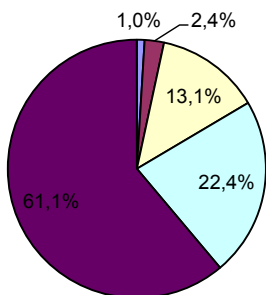
RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES GRANDES MASSES BUDGÉTAIRES

Détail des dépenses de fonctionnement Budget prévisionnel 2012



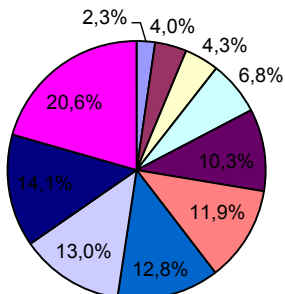
- Charges financières exceptionnelles
- Excédent de fonctionnement
- Charges à caractère général (énergie, travaux en régie, assurances et taxes)
- Charges de gestion courante (OT, Ets Thermal, CCAS, Budget Eau/Ass et associations)
- Charges de personnel (rémunérations et charges)

Détail des recettes de fonctionnement



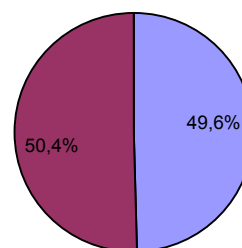
- Atténuation de charges (remboursements de l'Etat)
- Produits des domaines
- Dotations diverses de fonctionnement
- Produits de gestion courante (loyers, CSHO, régie élec)
- Impôts et taxes

Détail des dépenses d'équipement :
1,4 % du total des dépenses d'investissement BP 2012



- Cinéma
- Etablissement Thermal
- Aménagement d'Artouste
- Bâtiments civils et culturels
- Pastoralisme
- Médiathèque
- Aménagement du village de Fabrèges
- Voiries et réseaux
- Aménagement du bourg de Laruns
- Equipements sportifs

Rapport investissement/fonctionnement BP2012



- Fonctionnement
- Investissement

DES AVANCÉES POUR LES RESSOURCES HUMAINES

Dans le droit fil de la volonté des élus de développer une véritable politique des ressources humaines pour la collectivité, la commune a lancé plusieurs chantiers :

- Les fiches de poste ont été diffusées à chaque agent et serviront notamment de support pour les entretiens d'évaluation de fin d'année, mis en œuvre fin 2012 en remplacement de la notation.
- Un Livret de l'Agent, présentant entre autre le fonctionnement de la collectivité et du service

public à tout nouvel arrivant, a également été bâti pour donner à chaque agent les clés de son parcours au sein de la commune et, au-delà, au sein de la fonction publique. Ce livret a reçu l'avis favorable unanime du Comité Technique Paritaire intercommunal.

- Concernant la politique Hygiène et Sécurité, axe essentiel de toute politique de ressources humaines, la rédaction du Document Unique des risques d'hygiène et sécurité a été lancée en interne. Chaque agent a pu faire remonter son avis.

PRISE DE COMMANDEMENT AU CENTRE DE SECOURS



Le mercredi 16 mai dernier a eu lieu sur la place de Laruns la cérémonie de passation du commandement du centre de secours de Laruns entre le Capitaine Mario Prandi et le Lieutenant Fabien Quintard. La cérémonie, organisée conjointement entre le SDIS et la commune de Laruns, s'est déroulée notamment en présence du Colonel Blanckaert, directeur du SDIS du département et d'Yves Sallenave-Péhé, Président du SDIS, avec la présence de nombreux jeunes sapeurs-pompiers.

Cette passation de commandement a été l'occasion de mettre en avant et de saluer l'implication des sapeurs-pompiers volontaires du centre de secours qui sont prêts,

à toute heure du jour et de la nuit, à porter secours aux habitants de la commune et du canton.

Pour toute information sur la possibilité d'intégration des sapeurs-pompiers volontaires de Laruns, n'hésitez pas contacter le Centre de Secours au 05-59-05-38-92.

RENCONTRE DU CLUB DES AÎNÉS RURAUX D'OSSAU ET DE SABIÑANIGO : VISITE DES CAVES DE JURANÇON SUIVIE D'UN REPAS CONVIVAL AUX EAUX-BONNES



Les aînés ossalois et espagnols reçus par le maire et son 1^{er} adjoint

Départ en retraite :

PIERRE BONNECAZE, technicien principal 2^{ème} classe, a fait valoir ses droits à la retraite après 27 ans au service de la commune. Nous lui souhaitons une excellente retraite.

UN PATRIMOINE RECONQUIS

Deux chantiers de « reconquête » ont été réalisés dernièrement.

Le vieux chemin de Sérís a été rouvert et balisé par les services techniques de la commune. Ce sentier communal amène, après seulement 1 h 30 de marche du centre ville, à l'un des éléments remarquables du patrimoine naturel communal : **la cascade de Sérís**, chute d'eau d'une hauteur d'environ 35 m. Ce sentier permettra de découvrir ou redécouvrir ce patrimoine exceptionnel qui s'était jusqu'alors perdu sous la végétation et d'offrir aux habitants et visiteurs l'occasion d'une promenade agréable vers un nouveau point d'attractivité du territoire communal.

Autre riche histoire d'eau, **le lavoir de Hourque** a été réhabilité lui aussi par les services techniques. C'est l'ensemble de la toiture, du pavage, du mur de soutènement, et du système hydraulique de ce lavoir exceptionnel (voir notre édition de Juillet 2011) qui ont été refaits avec minutie. Ce projet est mené en parfaite cohérence avec les travaux de requalification patrimoniale de la rue du Bourguet, dont l'espace autour du lavoir sera aménagé à l'automne prochain.

Travaux réalisés depuis le début de l'année :

- Démolition de la maison Figué et aménagement du parking Figué
- Renouvellement des réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'électricité dans la rue du Bourguet, enfouissement du réseau France télécom
- Réfection complète de la toiture du gymnase, remplacement de la chaudière
- Purge complète de la falaise de la route de Goust
- Terrassements du Blé pour l'accueil de l'aire multisports
- Réfection complète du tennis



Chemin de Sérís



Cascade de Sérís



Travaux rue du Bourguet



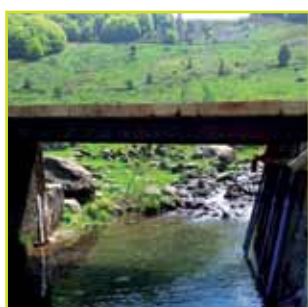
Rue du Bourguet : démolition de la maison Figué

SERVICES MUNICIPAUX : TRAVAUX EN RÉGIE

- Lavoir de *Hourque* achevé
- Pont de *Bious-Oumette*
- Réalisation des périmètres de protection des sources
- Mise aux normes de la cuve à gaz de l'église et clôture
- Abattage d'arbres au Blé pour mise en place de l'aire multisports
- Travaux d'aménagement du cimetière pour la mise en place prochaine du columbarium.



Démolition de la maison Figué
Accès parking



Pont de Bious-Oumette



Terrain de tennis : avant /après



... DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT À LONG TERME

La requalification du bourg de Laruns

La démolition de la Maison Figué a été achevée en début d'année, suivie de l'aménagement du parking de 35 places pour ses riverains. Ce nouveau parking permet de désengorger la rue du Bourguet des véhicules, de rendre la circulation plus fluide pour les véhicules mais aussi et surtout pour les piétons.

Les travaux de la rue du Bourguet ont également débuté. Les réseaux d'eau potable, d'assainissement (mise en place d'un réseau pluvial séparatif), de télécom et d'électricité sont en cours de rénovation. La requalification patrimoniale de la voirie, du mobilier et de l'éclairage est également en cours et se poursuivra à l'automne. Ces travaux donneront une autre dimension à l'une des plus anciennes rues de notre village.

La médiathèque

Après une obtention difficile du permis de construire au vu des lourdes contraintes administratives liées au risque d'inondation sur notre territoire et dont on peut se demander parfois si elles sont justifiées, les travaux de notre future médiathèque sont enfin lancés ! Les travaux vont se dérouler jusqu'en mai prochain pour une ouverture prévue avant l'été 2013.

La modernisation de l'Etablissement thermal

La mise hors d'eau et d'air du bâtiment étant totalement achevée, le projet de réorganisation de l'intérieur se met en place. D'important travaux de sécurisation des captages et des réseaux de l'établissement vont débiter cette fin d'année.

Devant la complexité tant technique que financière d'un tel projet de modernisation, un partenariat public-privé plus global est à l'étude, notamment pour les travaux et la gestion du site, voire une diversification des activités pouvant valoriser l'ensemble du bâtiment.

Le développement de la station d'Artouste

L'essentiel des travaux de sécurisation du site existant (mise en conformité des gares, nouvelles pistes, avalancheurs, virevents...) étant effectués, la priorité est maintenant donnée au développement de nouveaux outils. Les marchés de maîtrise d'œuvre pour le développement de la neige de culture et la rénovation des remontées mécaniques ont été lancés. Pour la neige de culture, c'est le groupement AD2I qui a été retenu et qui va débiter sa mission par la conduite des études réglementaires et de dimensionnement des installations, préalable au lancement de ces travaux vitaux pour l'avenir de la station et des 50 emplois directs et 200 indirects qui en dépendent.

La requalification du village d'Artouste

La plupart des travaux de plantation le long de la future promenade du lac ont été réalisés. Les plantations se poursuivront sur le parking à l'automne prochain. La réhabilitation patrimoniale de la façade du promenoir sera également réalisée à l'automne et contribuera à donner un meilleur aspect architectural au village.

La requalification globale du parking et ses travaux d'amélioration environnementale (assainissement, récupération des eaux pluviales, bacs déshuileurs) ont été entamés en ce début d'été et se poursuivront à l'automne et au printemps 2013.

Ces différents travaux changeront le visage actuel de la station pour mieux l'intégrer dans son environnement.

... DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT À MOYEN TERME

Un plan de développement des espaces verts

Depuis quelques années, la municipalité a souhaité embellir les rues et les espaces publics par des massifs fleuris de plus en plus conséquents.

Aujourd'hui, suite à la mise en place d'un Pôle Espaces Verts au sein des services techniques sous la responsabilité de Jean-Claude Muthular et composé de Stéphane Lebrun et Sandrine Joannez, c'est une véritable politique de développement des espaces verts qui vient d'être lancée sur plusieurs axes :

1) **Développer le fleurissement en quantité et en qualité** : nouveaux espaces de plantation, fleurissement dès la fin de l'hiver, diversité des plants, plantes économes en eau, qualité visuelle des contenants...

2) **Développer la durabilité des pratiques** : réduction des consommations d'eau, réduction drastique de l'emploi des produits phytosanitaires, réduction des besoins d'entretien, développement des jachères fleuries ou apicoles...

3) **Animer les espaces verts** : concours maisons fleuries, futurs carrés de fleurissement réservés aux écoles...

Cette action rentre bien entendu dans le cadre du programme de requalification générale du bourg, où les jardins du Blé, des Ecoles, et du Gléré de Pon seront entièrement requalifiés.

Concours maisons fleuries

Parce que le fleurissement et le cadre de vie du village ne s'arrêtent pas au domaine public, la commune, avec l'office de tourisme, organise dès cette année un grand concours de maisons fleuries.

Devant être visible depuis la voie publique, le concours concerne les maisons, les façades de maisons, les balcons et les commerces, et le fleurissement sera jugé sur la quantité, la qualité, la variété, et l'harmonie du fleurissement tout comme les pratiques durables. A gagner notamment, des bons d'achat en jardinerie et des livres de jardinage.

La modernisation des équipements sportifs

Après la piscine, entièrement mise au goût du jour avec de nombreux services proposés tels qu'un spa et un sauna, c'est au tour de différentes installations d'être modernisées, pour le plus grand plaisir des sportifs :

- Les 2 200 m² de la toiture d'origine du complexe sportif sont en cours de remplacement et la chaudière va être remplacée.

- Un mur d'escalade *indoor* est en cours d'installation au cœur du complexe sportif.

- Une aire multisports est en cours d'installation au jardin du Blé.

- Le tennis principal a été entièrement refait et son utilisation gratuite a été décidée.

- La commune participera également aux travaux de modernisation du club house du stade de rugby, comme elle l'a fait pour le hand.

- Le panneautage du parcours sportif de l'ancienne voie ferrée a été réalisé.

La Commune continuera ainsi à s'engager dans l'amélioration de la qualité des équipements sportifs qui, aujourd'hui, sont d'une grande diversité et qualité.



Aire multisports et aménagement du Blé



Rénovation du toit du gymnase

COORDONNÉES

2 Rue du Bialé - Rez de Chaussée
(Ancien logement de la Poste)

Tél : 05-59-05-56-56

Fax : 05-59-05-29-85

ccaslaruns@orange.fr

ASSISTANTES SOCIALES et INFIRMIERS

Les permanences des assistantes sociales et infirmiers du CMP (au 1^{er} étage) ont lieu également dans ce même bâtiment :

- Lundi matin : Assistante Sociale du Conseil Général.
- Jeudi ap-midi : Infirmier du C.M.P.
- 4^{ème} mardi de chaque mois : Assistante Sociale MSA.

ATELIER « ÉQUILIBRE »

Durant + de 3 mois, une trentaine de personnes se sont retrouvées tous les mercredis matin dans les locaux de l'école maternelle pour suivre un atelier de prévention des chutes.

Ce programme a été financé par l'ASEPT Sud Aquitaine (Association Santé Education et Prévention sur les territoires) et la CARSAT (Caisse de Retraite) en collaboration avec la CPAM de PAU et le CCAS de Laruns ; cet atelier était animé par Emilie FOURCADE de l'Association Siel Bleu.

Un grand merci à Emilie et bravo à toutes ces dames (et très peu de messieurs) qui ont poursuivi l'activité malgré un hiver des plus rigoureux.

Une quinzaine de ces participants poursuivent cette activité pour maintenir les acquis et garder la forme.

CENTRE DE LOISIRS : DU 9/07 AU 24/08

Accueil des enfants de 3 à 14 ans,

9 juillet au 24 août, de 8 h à 18 h

16 €/jour ; 56 €/semaine

Lieu : Ecole primaire

Inscriptions au CCAS ou sur place à partir du 9 juillet
auprès des animateurs.

Programme :

SEMAINE du 9 au 13 juillet « La faune de mes montagnes »

SEMAINE du 16 au 20 juillet « Pêche et nature »

SEMAINE du 23 au 27 juillet « Comme des Robinson »

SEMAINE du 30 au 3 août « Les pieds dans l'eau »

SEMAINE du 6 au 10 août « Mon petit jardin »

SEMAINE du 13 au 17 août « Vive le sport et les J.O »

SEMAINE du 20 au 24 août « La festive »

La directrice M^{lle} Laëtitia ASENSIO et son équipe sont à votre écoute au 05 59 05 32 62 dès le 9 juillet.

Chaque enfant doit venir avec : sac à dos, casquette, lunette de soleil, crème solaire, chaussures de sport et vêtements de pluie.

Un tarif plus avantageux, à la semaine, est proposé pour maintenir l'efficacité de l'animation, la cohésion du groupe et renforcer les relations entre enfants, en développant leur esprit d'équipe. L'inscription à la journée doit rester une exception.

SERVICE DE REPAS À DOMICILE

Quelques chiffres : En 2011

- 13 449 heures ont été servies chez 82 personnes sur l'ensemble du canton.

- 20 Aides à Domicile ont travaillé chez ces personnes.

Pour 2012 :

Le tarif horaire a été fixé à 18,95 € (tarification Conseil général).

Des aides en fonction des revenus et de l'état de dépendance peuvent être obtenues, auprès du Conseil général, ou des Caisses de Retraite.

ATTENTION : PRÉCISION IMPORTANTE lors d'une HOSPITALISATION

Lors d'une hospitalisation, des aides sont possibles à votre retour au domicile mais ATTENTION ces aides doivent être obligatoirement déclenchées LORS de votre hospitalisation.

Pour certaines caisses de retraite, à votre sortie, il sera trop tard.

N'hésitez pas à contacter le CCAS avant ou pendant votre hospitalisation.

COMMISSION SYNDICALE DU HAUT-OSSAU

■ RELATIONS AVEC LE 5^{ème} RHC ET L'ETAP :

Concernant l'agrandissement de la zone de sauts, l'armée a demandé la modification de cette parcelle pour permettre le largage de 150 parachutistes au lieu de 75 avec l'utilisation future de l'Airbus 400. 15 ha de bois et taillis correspondants aux hectares cédés pour la zone de sauts (raison d'état) sont donc actuellement en cours de défrichage, ce qui permettra par ailleurs la culture de maïs et d'herbe. Ces travaux se réalisent en très bonne coopération grâce au génie de Montauban, qui a déplacé son matériel pour cette opération.

De plus une zone de posé d'assauts de matériel viendra compléter ces équipements.



Vue aérienne des zones de sauts

■ RESULTATS 2011 ET BUDGETS 2012

L'année 2011 est une année exceptionnelle du point de vue agricole (conditions climatiques idéales) avec des rendements historiques associés à des cours élevés et maintenus. Les prix des engrais semences et phytosanitaires ont toutefois augmenté mais dans des proportions moindres. La ferme a dégagé en 2011 un résultat de : 358 470 €.

Les excédents globaux de la commission syndicale du Haut-Ossau ont permis de dégager 765 948 €, répartis par commune, en fonction du nombre de feux (foyers). La part du feu est de 2 059 €.

ASTE-BÉON : 55 593 € / BÉOST : 59 171 €

BIELLE : 158 543 € / BILHERES EN OSSAU : 113 245 €

EAUX-BONNES : 37 062 € / GÈRE-BELESTEN : 55 593 €

LARUNS : 261 493 € / LOUVIE-SOUBIRON : 24 708 €

Budget général 2012 :

– Fonctionnement : 2 314 000 €

– Investissement : 3 007 918 €

Budget de l'exploitation agricole :

– Fonctionnement : 1 252 450 €

– Investissement : 1 272 077 €

COMMISSION PASTORALE

- Parcs de contention de *Goust* et Centre pastoral de *Socques* en attente de réalisation par l'entreprise SBTM.

- Construction de l'atelier fromager et de l'extension de la cabane *d'Aule* : les entreprises retenues sont Beigbeder-Coumes, Tost et Arrex.

- Entretien des cabanes, des sentiers pastoraux et pose de clôtures réalisés par les services techniques.

- Embauche du pâtre pour la saison d'estive (Ossau Alain).

- Amendement de la convention de pâturage Laruns-Buzy (en rapport avec l'exploitation de la station d'Artouste sur des terrains appartenant à la commune de Buzy) : zones de pacages limitées à 40 UGB (Unité Gros Bétail) par propriétaire de la commune de Buzy (au lieu de 30 UGB auparavant).

- Réalisation des travaux sur les sentiers pastoraux de *Besse* et *Arriutòrt* en attente de financements dès que la DDTM aura élaboré la doctrine qui doit régler le dispositif.

ECOBUAGE 2012-2013

Les demandes pour les zones d'estives dans la zone cœur du PNP (*Brousset, Pombie, Saubiste*), ainsi que pour *Cézy* et *Soussouéou* devront parvenir en mairie avant le 20 août 2012 pour être examinées par la CLE (Commission Locale d'Ecobuage) le 4 septembre. Pour les montagnes dites "basses" (*Arriutòrt, Besse, Arbou, Gourzy, Gelo, Semoun, Lars* et *Espoey*) les demandes seront examinées le 14 octobre 2012 par la CLE.

■ CULTURES, FOURRAGE ET PÂTURAGES AU PONT-LONG

Malgré un mois d'avril très pluvieux, les semis de maïs se sont déroulés comme prévu. Le surplus d'herbe non consommée a permis de récolter au 10 mai 2 000 boules de foin préfané (mis sous plastiballage : voir photo ci-dessous). Il existe seulement deux machines de ce type en France.



Le chantier d'enrubannage

LES ÉCOLIERS À LA MAIRIE

Le Maire de Laruns a reçu le 29 mai dernier en Mairie les écoliers de la classe CP-CE1 de l'école primaire pour un cours pratique sur les différents symboles de la citoyenneté. Les écoliers ont ainsi pu découvrir ce qu'est une commune, les différents symboles de la République et les spécificités des services de la municipalité. A la fin de la visite, plusieurs élèves ont même dévoilé leur souhait de devenir Maire. La relève est assurée !

UNE MARCHÉ DU PRINTEMPS À L'INITIATIVE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE LARUNS

Les parents d'élèves de l'école primaire de Laruns se sont mobilisés pour organiser une marche du printemps le dimanche 6 mai au matin. Un moment de convivialité et l'occasion de récolter quelques fonds pour le séjour multi-activités organisé par la classe de CM2 en juin prochain et alimenter la caisse de la coopérative scolaire.

KAYAK EXTRÊME



Les 17,18 et 19 mai 2012, a eu lieu un rendez-vous désormais annuel depuis 2010 :

la course de kayak extrême et une course de stand up paddle (payer en étant debout sur un canoë).

Ces épreuves se sont déroulées au pied de la station de ski d'Artouste, sur le lac de Fabrèges ainsi que sur le gave du *Brousset*.



Cet événement a permis à de nombreux compétiteurs de se confronter et de découvrir la vallée, qui, malgré une météo mitigée, les a vraiment subjugués ! Le stand up paddle à 1400 m d'altitude n'est pas ordinaire...

Vous pouvez retrouver les images de cette manifestation sur le site www.pyreneesbuddiesrace.com

Sur le même site, à Artouste avait lieu les 9 et 10 juin, une compétition de VTT de descente, où les meilleurs descendeurs se sont mesurés sur les pentes de Fabrèges. Le départ était donné au pied du télécabine de Sagette et l'arrivée avait lieu au village de Fabrèges. Cette épreuve était organisée par le VTT club de Lescar sous la houlette de M. Gilbert Duclos Lassalle. Il est également l'instigateur de la course du piémont Oloronais, (25 août) dont l'une des épreuves cette année se fera de Rébénacq à Fabrèges. Là encore, les meilleures équipes nationales seront présentes.



LE CINÉMA, VERSION NUMÉRIQUE

Après des travaux importants, le cinéma est passé au numérique en mars dernier. Si quelques films en 35 mm sont encore diffusés, la grande majorité des films est aujourd'hui diffusée en numérique avec une qualité exceptionnelle d'image et de son. Certains films sont également diffusés en 3 dimensions avec des lunettes spécialement adaptées pour la salle donnant ainsi un petit air de Futuroscope !

Pour l'inauguration de ce bond technologique dans la vie culturelle de la commune, deux séances du film *Avatar*, de James Cameron, ont été offertes par la Commune aux habitants le mercredi 28 mars. Elles ont réuni plus de 150 habitants qui ont pu profiter de ce film en 3D haut en couleurs.

L'arrivée du numérique permettra de réaliser des séances culturelles spécifiques, et même de diffuser des événements sportifs ou culturels en direct.

TROC AUX PLANTES



Belle réussite de cette 2^{ème} édition, organisée le 13 juin par l'association «Laruns j'y crois». Achat/vente de plantes et matériel de jardin.

RETENEZ DÉJÀ QUELQUES DATES

LES MARDIS À THÈME

L'office de tourisme prévoit des animations hebdomadaires durant tout l'été avec en particulier durant 4 mardis, des soirées à thème organisées avec le concours des restaurateurs : la crêperie Fleur de sel, l'Ossau, le Pamplona, l'Union et le Youkoulélé.

Le principe de ces soirées est de proposer de 19 h 30 à 21 h une animation déambulatoire dans les restaurants participants qui proposent une ambiance et des formules repas en lien avec le thème de la soirée. Puis une animation pour les enfants sur la place fermée à la circulation ainsi qu'à 21 h un concert ou spectacle gratuit sous les arcades sur le thème de la soirée :

- 24 Juillet : soirée espagnole
- 31 Juillet : soirée celtique
- 7 Août : soirée magie
- 21 Août : soirée brésilienne

DÉCOUVRIR LARUNS ET SON PATRIMOINE À TRAVERS LES HISTOIRES ET CHANTS DE JEAN-LUC MONGAUGÉ

C'est une création originale que proposera Jean-Luc Mongaugé, artiste musicien larunsois pour faire redécouvrir Laruns, son histoire pastorale, ses lavoirs, sa langue natale, ses mélodies aussi qu'il entonnera au milieu de la visite en français, béarnais ou espagnol.

Baigné par sa culture béarnaise et attaché à tout ce qui a fait l'histoire de son village, Jean-Luc connaît chacune des pierres des portes des anciennes granges des rues principales et de chaque quartier de Laruns.

Jean-Luc fait vivre à sa façon, Laruns, son bourg, avec quelques instruments de musique qu'il dépose le long des sentiers. Sur quelques notes de musique, Jean-Luc emmène le promeneur dans son riche imaginaire à pied pour une promenade des plus originales.

Une balade chantée à découvrir en famille ou entre amis.

Renseignements et réservations à l'office du tourisme

Plus d'infos sur www.ossau-pyrenees.com



LES ANIMATIONS DES JEUDIS SOIRS : DES SOIRÉES EXPOSITIONS/ VENTE

En remplacement des marchés de nuit du jeudi soir qui ne correspondaient plus aux besoins de la clientèle en vacances et pour mettre en valeur nos savoir-faire locaux, des expositions-ventes de producteurs et artisans seront organisées en juillet et août.

Ces expositions-vente viennent compléter les animations proposées ces soirs-là par l'office de tourisme (démonstrations artisanales, démonstration de fabrication de fromage, présentation des instruments de musique traditionnels de la vallée, chants traditionnels et modernes béarnais, animations pour les enfants...).

Un village des artistes sera également organisé par l'association « Ossau Résonances » au Jardin Public.

Ces expositions se tiendront sur la place de Laruns de 20 h à minuit :

- les jeudis 19 et 26 juillet
- les jeudis 2, 9 et 23 août.



UN COMITÉ DE PILOTAGE POUR LES FÊTES DE LARUNS

A l'initiative de la municipalité et de l'office de tourisme, un comité de pilotage des fêtes de Laruns s'est créé pour épauler les jeunes du comité des fêtes où sont donc désormais associés : la Mairie, l'office de tourisme, le bureau du Comité des Fêtes, Aussau Tostemps et des représentants des commerçants.

SON ET LUMIÈRES : 80 ANS DU PETIT TRAIN

Pour célébrer les 80 ans du petit train d'artouste, un son et lumières sera proposé sur ce thème dans le cadre des fêtes de laruns le 14 août.

A noter également les autres moments forts de l'été avec la transhumance, la Hestajada aussalesa, la montée de l'Aubisque, la journée anniversaire des 80 ans du Petit Train sur Artouste le 31 août et enfin la Hera deu Hromatge, qui aura lieu le premier week-end d'octobre.

AMANDINE LESCOUTE, chargée d'évènementiel

Anne-Sophie Gomes, coordinatrice de la Hera deu Hromatge et du Challenge d'Ossau a souhaité reprendre sa carrière de photographe.

Une proposition de recrutement a donc été lancée en interne et Amandine Lescoute, agent d'accueil et en charge de l'e-tourisme depuis quelques années déjà au sein de l'office de tourisme y a répondu favorablement.



Elle reprendra donc toute l'organisation des gros évènements que sont la Hera deu Hromatge et les courses du challenge d'Ossau et coordonnera les nouveaux évènements sur le territoire tout en gardant une partie d'animation d'e-tourisme.

Cette mission de huit mois, dans un premier temps, lui permettra de s'essayer à un autre volet important de l'office de tourisme, à savoir la promotion du territoire à travers l'évènementiel, en collaboration avec les bénévoles des associations concernées.

Clémence Mathieu, 26 ans, a été recrutée pour remplacer Amandine sur son poste d'agent d'accueil et d'e-tourisme, à savoir tout ce qui concerne la promotion sur Internet du tourisme à Laruns, en particulier à travers les sites web et les réseaux sociaux (Facebook, Twitter...)

UN PARC DE MEUBLÉS EN CENTRALE DE RÉSERVATION 2 * ET PLUS

Le service hébergement de l'office de tourisme de Laruns travaille continuellement à l'amélioration de la qualité des hébergements en location. Suite à la nouvelle procédure de classement des meublés de tourisme, 70 meublés à ce jour, ont été classés par un organisme certifié. Le parc de la centrale est de plus en plus qualitatif avec de nombreux appartements classés en 2 et 3 étoiles.

Petit rappel sur la nouvelle procédure de classement :

Le but est d'harmoniser les systèmes de classement pour renforcer une lisibilité pour le client et moderniser les normes datant de plus de 30 ans pour les meublés de tourisme, en prenant en compte la qualité du service.

Les grands principes : un classement de 1* à 5*, valable 5 ans, une visite de contrôle effectuée par un organisme accrédité par le Cofrac : liste disponible sur <http://www.classement.atout-france.com>

L'office de tourisme propose tous les documents nécessaires aux propriétaires pour faire classer leur hébergement (le formulaire de demande de classement (Cerfa 11819-02), le descriptif à joindre avec la demande, les normes du nouveau classement).

L'office de tourisme propose également :

- 1 Pré-visite afin de mieux préparer la visite de classement
- 1 Guide Accueil à mettre en évidence dans l'hébergement pour l'accueil de la clientèle (obligatoire pour le classement).

Cette prestation a un coût de 50 € pour le propriétaire.

Une fois muni de tous ces documents, le propriétaire a le choix entre 2 possibilités :

1/Il contacte un organisme privé accrédité par le Cofrac pour effectuer la visite de classement, cette visite sera payante.

OU

2/Il contacte la Centrale de Réservation de l'office avec laquelle il signe une convention pour la commercialisation de son hébergement pour la durée du classement (5 ans) et mandate la Centrale qui prend en charge le classement de son hébergement (administratif et financier). La participation au classement sera de 50 €.

RENSEIGNEMENTS SERVICE HEBERGEMENT - OFFICE DE TOURISME DE LARUNS

Sarah : 05 59 05 10 50 / resa@ossau-tourisme.com

Myriam : 05 59 05 10 51 / hebergement@ossau-tourisme.com



LE PETIT TRAIN FÊTE SES 80 ANS !

80 ans d'activités touristiques pour un petit train qui n'a pas beaucoup changé. Aux couleurs rouges et jaunes, le trajet du petit train sur 10 kilomètres à flanc de montagne est toujours aussi pittoresque.

A l'occasion de cet anniversaire, le petit train, ouvert depuis le 26 mai dernier proposera toute la saison un programme d'animations.

Pour mettre au point toute la programmation estivale, l'office de tourisme, la mairie, Altiservice et la Shem ont travaillé conjointement à la réalisation des différentes journées qui ponctueront cet anniversaire :



des trains spéciaux, des expositions à l'office de tourisme de Laruns et d'Artouste, tout un cheminement le long de la route depuis Laruns permettant de rentrer dans l'histoire de ce petit train liée à l'hydroélectricité et dans ce décor magique et fabuleux qu'est la vallée du *Soussouéou* jusqu'au lac d'Artouste.

Cet été, de nombreuses surprises vous attendent, tout le programme est consultable sur le site internet de l'office de tourisme www.ossau-pyrenees.com et sur la page Facebook

larunsartousteofficedetourisme.



LES TEMPS FORTS :

- les trains spéciaux toute la saison
- l'ouverture de l'espace didactique mi-juillet à l'arrivée de la télécabine
- un concours de peinture tout le mois de juillet sur le thème des 80 ans du petit train
- le 29 juillet la séance photo gratuite face au Pic du Midi d'Ossau par un photographe professionnel
- 31 août : une journée récréative sur le village d'Artouste et une création théâtrale autour des 80 ans en soirée
- un son et lumières à Laruns

LE E-TOURISME À L'OFFICE DE TOURISME

L'office du tourisme de Laruns/Artouste prend le virage numérique et axe son développement et une partie de sa promotion sur internet et les réseaux sociaux.

Au moment où 80 % des vacanciers préparent leur voyage sur internet, le territoire a besoin de s'organiser et de regrouper ses efforts pour augmenter sa visibilité sur internet.

« Nous finissons un travail de fond sur notre site internet et notre référencement, pour être encore plus visible sur les moteurs de recherche et pouvoir attirer plus de vacanciers. Nous animons au quotidien la page Facebook de l'office de tourisme pour diffuser toute l'actualité, permettre à tous nos fans d'être informés le plus rapidement possible en

permettant le partage. Notre blog alimenté depuis un an permet de parler autrement de la destination et de la valoriser différemment.

Prochainement, la formation animateur numérique de territoire suivie par deux membres de l'équipe va nous permettre d'aller vers nos entreprises touristiques et apporter nos compétences pour mieux positionner le territoire et faire face à une concurrence des destinations.

Cet été, comme l'hiver dernier, nous organisons des animations numériques sur le territoire toujours dans le but de travailler notre image de destination touristique.» (Corinne Crabé-Permal, Directrice de l'office de tourisme)

Le bilan qualité de l'eau potable à Laruns, réalisé par l'Agence Régionale de Santé et les services techniques de la commune a été présenté et voté au conseil municipal du 04/06/2012.

La commune de Laruns assure les missions de production et de distribution de l'eau potable sur l'ensemble de son territoire. Pour rappel ou information, le territoire de Laruns s'étend sur une superficie de 25 000 hectares dont environ 6 000 de forêts.

CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE :

Le mode d'exploitation est celui de la régie municipale. Il permet une grande flexibilité et une réactivité importante. Ainsi durant l'année 2011, la gestion du service a nécessité 286 interventions des services techniques. Le taux d'occurrence des coupures non programmées est de 5 %.

Le délai d'intervention pour les travaux est de 12 h en moyenne. Ce délai à ce jour paraît incompressible compte tenu des délais d'approvisionnements et des impératifs de service et d'information des usagers.



QUELQUES CHIFFRES pour 2011 :

1 617 abonnés (et jusqu'à 6 000 personnes en journées de pointe sur les périodes de haute fréquentation).



Source Goust

Volume d'eau consommé : 1 037 000 m³

Consommation moyenne : 641,5 m³ / an / abonné

Consommation journalière : 1 757 l / jour / abonné

Longueur du réseau primaire et secondaire : 31 km

Nombres de sources : 16 (dont 4 inutilisées)

Le rendement primaire du réseau est de 60 % environ. Ce dernier chiffre indique qu'environ 40 % de l'eau introduite dans le réseau, soit un peu plus de 400 000 m³ d'eau par an, est perdue sous forme de fuites ou de prélèvements non comptabilisés. Rendement toutefois en augmentation du fait

du renouvellement de parties de réseau anciennes.

Prix annuel forfaitaire par abonné (abonnement et consommation) : 80 €

QUALITE ET PERFORMANCE :

L'eau destinée à la consommation fait l'objet de nombreuses analyses pour en vérifier la conformité aux normes et permettre de livrer aux consommateurs une eau saine, c'est-à-dire sans odeur, sans couleur et exempte de toutes bactéries pathogènes ou d'éléments indésirables. L'eau de la commune de Laruns est déjà de très bonne qualité et doit seulement subir ponctuellement (pour quelques sources) des traitements aux UV pour être distribuée. Ce traitement a pour fonction de tuer les bactéries présentes dans les réseaux. L'eau produite et distribuée fait l'objet de nombreuses analyses à la fois par la régie en auto-contrôle et par l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui assure un contrôle réglementaire. Plus de 60 paramètres sont analysés. Les rapports d'analyse sont à la disposition de tous les usagers par affichage sur les panneaux municipaux et par archivage aux services techniques. Le coût annuel de ces différents contrôles est d'environ 30 000 € pour l'année 2011.



Source Lescanat

Depuis 2008, les plans du réseau ont été établis par les services techniques sous format informatique. Les plans sont ainsi directement mis à jour grâce à un logiciel de dessin « Autocad ». L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau est de 90 %. C'est un bon résultat qui résulte principalement de l'implication et des recherches effectuées par les agents du service d'eau.